

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

22 septembre 2020

Date d'affichage :

5 octobre 2020

L'AN deux mille vingt, le 28 septembre le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 22 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

Mme ACKNIN, MM. BAGES, BALLETT, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, CHASSAING, DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mme GRENET, M. LARRAUFIE, Mmes LYON, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, M. PAILLONCY, Mme PIRES-BEAUNE, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mmes ROUSSEL, STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre DESMARETS

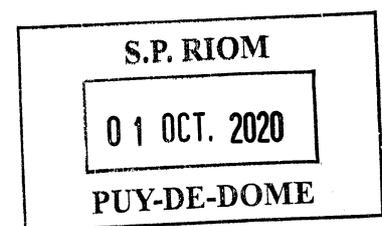
Mme Suzanne MACHANEK, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Monique STORKSEN

Mme Karine PARRAIN, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Charles BRAULT

M. Mickaël SEMANA, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Pierre CHASSAING

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Monique STORKSEN



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2020**

QUESTION N° 21

OBJET : Mise à jour du tableau des effectifs : Créations et suppressions de postes au 1^{er} octobre 2020.

RAPPORTEUR : Sandrine ROUSSEL

Question étudiée par la Commission n°4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 16 septembre 2020.

Pour des nécessités de services, il est nécessaire de créer et supprimer les postes suivants :

<u>Poste(s) créé(s)</u>	<u>Motifs</u>	<u>Poste(s) à supprimer</u>	<u>Direction</u>	<u>Date de création / suppression</u>
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	Remplacement d'un départ en retraite	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1 ^{ère} classe	DEJ	01/10/2020
Educateur des APS 100%	Nouvelle organisation en lien avec une mutualisation RLV du responsable	Educateur des APS 90%	Sports	01/10/2020

Par ailleurs, en lien avec la rentrée scolaire, il convient d'ajuster les taux d'emploi des enseignants de l'Ecole de musique :

<u>Poste(s) créé(s)</u>	<u>Motifs</u>	<u>Poste(s) à supprimer</u>	<u>Direction</u>	<u>Date de création / suppression</u>
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe (45%)	Modification du taux d'emploi pour la rentrée scolaire	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe (45,5%)	DCVA	01/10/2020
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe (80.42%)	Modification du taux d'emploi pour la rentrée scolaire	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe (82.5%)	DCVA	01/10/2020
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe (23.33%)	Modification du taux d'emploi pour la rentrée scolaire	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe (21.25%)	DCVA	01/10/2020

S.P. RIOM
01/10/2020
Date de création / suppression
PUY-LEZ-RIOM

COMMUNE DE RIOM

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut général de la fonction publique territoriale,

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser la création et la suppression des postes susvisés, à compter de la date figurant dans le tableau.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 28 septembre 2020

Le Maire,

Pierre PECOUL

